

Virus au Pen

Devant la menace toujours grandissante de l'hépatite C l'Injecteur a décidé de s'attaquer au virus en vous présentant une série de 4 articles sur les différents programmes disponibles pour les personnes infectées.

Ce n'est maintenant plus un secret pour personne, l'hypocrisie du système carcéral pousse bon nombre d'entre nous à avoir des pratiques non sécuritaires (partage de seringues, de rasoirs, tatouages non stériles, etc). C'est pourquoi nous avons rencontré Chantale Perron, qui milite depuis plusieurs années pour les droits des UDI en milieu carcéral afin d'en savoir plus sur la situation.

Comment ça fonctionne, est-ce qu'il y a des programmes de traitement disponibles ?

J'ai été surprise de la qualité des services offerts au fédéral. Les personnes ont accès à tous les services et même, des fois mieux que nous à l'extérieur, parce qu'après tout la prison est obligée de leur offrir des soins médicaux. Ils ont droit à du soutien psychologique, des médecins, des tests, de la prévention, etc.

Au provincial, c'est une toute autre histoire, il y a encore beaucoup de travail à faire. Les organismes communautaires vont faire des séances d'info et des rencontres individuelles, mais au niveau des traitements, il y a de grosses lacunes. Il faut dire qu'au provincial, les gens font plus d'allers-retours, ils n'ont pas vraiment le temps de suivre un traitement. Aussi, les prisons provinciales ont beaucoup moins d'argent.

Est-ce qu'il y a des groupes de soutien accessibles ?

Oui, dans chaque pénitencier, il existe



un programme qui s'appelle *Counselling* Éducation par les Pairs. Les détenus qui s'impliquent dans le projet reçoivent une formation médicale et un petit salaire pour leur participation. Lorsqu'un prisonnier ne se sent pas à l'aise de parler au psychologue ou à l'infirmière, il peut se confier à un de ses pairs. C'est un peu comme un mini-organisme communautaire.

Tu as l'hépatite C, tu es au pen et tu aimerais obtenir du support ? Tu peux prendre contact avec le C.E.P. Il s'agit d'un programme de counselling par les pairs. Parles-en à l'infirmière.

Il y a quelques années, un projet de salons de tatouage légaux avait vu le jour. Peux-tu nous dire où c'en est rendu ?

L'idée, c'était d'éliminer les risques de contagion. Au moins la moitié du

monde, pendant leur temps de pénitencier, vont se faire faire un tatou par un co-détenu. Entre les murs, c'est une pratique illégale, donc ça se fait en cachette quand ils le peuvent et où ils le peuvent. Dans ce contexte, il y a beaucoup de contamination à l'hépatite C. Là, les détenus tatoueurs recevaient une formation sur comment pratiquer dans un cadre sécuritaire. Il y avait 5 salons en tout au Canada dont un à Cowansville.

Quand Harper est arrivé au pouvoir, il a décidé que c'était terminé. Son entourage a fait couler de l'information comme quoi ça coûtait 700 000 \$ aux citoyen-e-s, et ils ont mis fin au projet. Ce qu'ils ont oublié de dire c'est qu'à long terme, les traitements d'hépatite C coûtent pas mal plus chers à la population qu'un salon de tatouage.

Pour terminer, selon toi quel est le principal obstacle pour les personnes emprisonnées atteintes du VHC ?

Faire face à la discrimination. Avec les infirmières ce n'est pas si pire, mais avec les gardiens et certains détenus ce n'est pas toujours évident. J'ai déjà vu du monde qui se faisait refuser le droit d'être dans une *wing* sous prétexte qu'ils ont l'hépatite.

En même temps, ça dépend de chaque pénitencier. Autant certains des endroits où on faisait des présentations des gens levaient la main et disaient « moi je suis séropositif depuis tant d'années » autant dans d'autres, je sentais une tension, tout le monde avait peur de parler.

Mais il ne faut pas lâcher, il y a encore beaucoup de travail de sensibilisation à faire en dedans comme en dehors! ■

L'HÉPATITE C FAIT PARTIE DE VOTRE VIE ?



Centre d'Aide aux Personnes
Atteintes d'Hépatite C

Si vous êtes porteur d'hépatite C, co-infecté VIH, CAPAHC a été créé pour vous :

- Ligne d'information sur la maladie, le traitement, etc.
- Ligne d'écoute, ouverte tous les jours de 9h à 22h
- Groupes de support pour entraide et échanges entre personnes concernées par la même problématique. Le 3^{ème} vendredi de chaque mois au Centre Sida secours.

Pour informations, appelez Laurence au 514-521-0444

Pour l'extérieur de Montréal, téléphonez au: 1-866-522-0444